Perquisitions au RN : on ne transige pas avec les libertés politiques !

écrit par Jean-Yves Le Gallou | 12 juillet 2025

Le siège du Rassemblement national a subi ce mercredi 9 juillet une perquisition de grande ampleur. Jean-Yves Le Gallou a réagi en apportant son soutien au premier parti de France.
Polémia

La persécution du Rassemblement national

« Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. » Manifestement, les juges et le Parquet national financier, instrument d'une justice politique, ignorent l'article 3 de la Constitution.

L'étau est clair : les banques refusent de prêter au Rassemblement National, tandis que de nombreux prestataires refusent de traiter avec lui. Dans ces conditions, le parti s'organise comme il peut, en empruntant auprès de particuliers et en s'adressant à des fournisseurs bienveillants. Les autres refusent simplement de coopérer. Ensuite, les juges condamnent par avance ces pratiques et organisent des perquisitions massives, espérant découvrir des irrégularités dans des dizaines de milliers de documents et courriels saisis. Procédé facile, mais profondément attentatoire aux libertés et immunités parlementaires garanties par l'article 26 de la Constitution.

La démocratie représentative suppose la liberté d'action des élus. Le procès de Marine Le Pen, la mise en cause pour des détails des dépenses parlementaires du groupe Identité et Démocratie (mandat Bardella 2019–2024), et désormais cette perquisition, indiquent que le régime d'Emmanuel Macron change de nature.

Le Rassemblement national, pris à son propre piège ?

Dès 2019, certains avaient déjà attiré l'attention sur les dérives autoritaires du pouvoir. Il est regrettable

que le Rassemblement National n’en ait pas tiré les leçons à temps, préférant rester en retrait. Cette attitude de prudence face à la répression violente des Gilets jaunes, à la dissolution d’associations comme les Identitaires, à la fermeture arbitraire de comptes bancaires ou aux poursuites pour délit d’opinion, a été une erreur stratégique. En se taisant, le RN a cru se protéger, mais n’a fait que montrer sa peur, oubliant que la diabolisation vient du diaboliseur, non du diabolisé.

Aujourd’hui, le RN est de nouveau en ligne de mire, comme en témoigne le sort réservé à certains de ses élus. Cette perquisition liberticide en est une preuve éclatante. La liberté ne se morcelle pas : elle se défend entièrement, et sans relâche. Tous les persécutés méritent d’être soutenus.

Jean-Yves Le Gallou
10/07/2025

Jean-Yves Le Gallou
https://www.polemia.com/perquisitions-au-rn-on-ne-transige-pas-avec-les-libertes-politiques-par-jean-yves-le-gallou/
Jean-Yves Le Gallou, ENA, inspecteur général de l’administration (ER), ancien député européen est le président de Polémia. Essayiste il a publié de nombreux ouvrages dont *La Tyrannie médiatique* et *Immigration : la catastrophe, que faire ?*. Jean-Yves Le Gallou présente chaque semaine sur TVlibertés i-média, émission d’analyse critique des médias.